



216 rue André Philip CS 74459 69421 Lyon cedex 03
Bureau secondaire :
317 Bd GAMBETTA BP 427 69454 VILLEFRANCHE S/S
Tél : 04.72.11.37.60
Site : www.aprlr.fr Email : agaura@agaura.fr

ORGANISME MIXTE DE GESTION (OMG)
(Agrément n° 1 du 24 février 1978, par la
Direction Régionale des Impôts de Lyon)
Heures d'ouverture du Lundi au Vendredi de 8 H à 17 H.

DOSSIER D'ADHESION

AFIN D'EVITER TOUTE INCIDENCE ULTERIEURE EVENTUELLEMENT PREJUDICIABLE, NE PAS OMETTRE D'INFORMER L'OMG DANS LES 15 JOURS PAR PLI RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION DE TOUT CHANGEMENT RELATIF A LA SITUATION PROFESSIONNELLE (Mode d'exercice, Déménagement, Changement de nom, Dissolution de société, entrée/départ de nouveaux associés, Arrêt d'activité. Les données personnelles recueillies ne sont utilisées que dans le cadre légal de la mission diligentée à nos services par la DGFIP.

Je soussigné(e) : NOM, PRENOM : NOM DE JEUNE FILLE :

Demeurant à :

..... Tél. privé :

Nous soussigné(e)s : RAISON SOCIALE et/ou SIGLE :

Ayant pour associé(e)s : M M

M M

Profession, Nature exacte :

et pour les professions suivantes, veuillez cocher les cases vous concernant :

Agent Commercial : en immobilier si autre, en quel domaine ? :

Médecin généraliste spécialiste - si oui, quelle spécialité ? :

Secteur au regard de la Convention : remplaçant Secteur I Secteur II Secteur III (hors convention)

Vétérinaire canin rural mixte

Lieu d'exercice :

Téléphone professionnel : .. Télécopie professionnelle :

Téléphone portable : E-mail :

Date de début de l'activité libérale : Année du diplôme :

Code SIRET **Date de naissance** : .../.../.....

Code NAF ou APE :

Merci de bien vouloir compléter ces lignes, ces données étant nécessaires pour l'établissement de nos statistiques au niveau national

En cas de société : indiquer la forme juridique :

Adresse courrier ¹ privée professionnelle

autre :

SITUATION AU REGARD DE LA TVA:

Exonération ; si Formation en FPC, êtes vous en possession du formulaire CERFA N° 3511 ?² oui non

Franchise Assujetti(e) partiel(le) Assujetti(e) total(e)

¹ veuillez cocher la case concernée

² veuillez rayer les mentions inutiles

MODALITES D'EXERCICE DE L'ACTIVITE LIBERALE : L'activité libérale assujettie au régime fiscal des BNC
- Bénéfices Non Commerciaux - est exercée :

Si Adhérent Individuel ¹:

- Sous la seule forme individuelle pour laquelle je sollicite la présente adhésion
- Parallèlement au sein d'une Société exerçant une activité libérale, inscrite à une Association Agréée [OUI] [NON]
- En ayant avec un Confrère une clause de partage ou d'égalisation de Recettes

Si Société¹ :

- Sous la seule forme pour laquelle nous sollicitons la présente adhésion
 - Le(s) Associé(e)s dont les noms suivent ont par ailleurs une activité libérale parallèle pour laquelle une adhésion individuelle a été prise à une Association Agréée : [OUI] [NON]
- M M.....
M M.....

J'ai pris note que mon adhésion à l'Organisme Mixte de Gestion correspondra à la rubrique que j'ai cochée ci-dessus.

EXERCICE EVENTUEL D'UNE ACTIVITE COMMERCIALE :

Je/ Notre Société certifie ¹:

- N'avoir aucune activité commerciale
 - Avoir une activité commerciale **accessoire** dans ce cas,
NATURE de l'activité concernée :.....
POURCENTAGE par rapport au chiffre d'affaire professionnel total :
 - Avoir **parallèlement** une activité commerciale soumise au régime des B.I.C. dans ce cas,
NATURE ¹de l'activité concernée :
- * pour laquelle est déposée une déclaration B.I.C. (2031 ou 2033) ²: [OUI] [NON]
* pour laquelle sont obtenus les abattements d'un Centre de Gestion Agréé ²: [OUI] [NON]

ADHESION ANTERIEURE A UNE ASSOCIATION AGREEE :

Je/Notre Société certifie ¹:

- N'avoir **jamais** été adhérent(e) d'une Association de Gestion Agréée
- Avoir **déjà** été adhérent(e) d'une Association de Gestion Agréée, dans ce cas :
 - l'avoir quittée de plein gré le :/..../.....
 - avoir été exclu(e) le :/..../.....

RECOURS EVENTUEL AUX PRESTATIONS D'UN CONSEIL :

recours aux services :

- d'un professionnel membre de l'Ordre des Experts-Comptables ²: [OUI] [NON]
- d'un avocat fiscaliste² : [OUI] [NON]

Si **OUI** : NOM : Mr/Mme/Mlle/Cabinet/Société :
Adresse :
Tél : E-mail :

Et mission lui est donnée pour effectuer, s'il y a lieu, toutes formalités nécessaires.

SI **NON** : Tenue de votre comptabilité au moyen d'un progiciel comptable ² : [OUI] [NON]
Si **OUI** : Nom du logiciel : Nom du fournisseur :

INSCRIPTION AUX CAISSES SOCIALES

Je confirme être/notre société confirme que l'ensemble des associé(e) est ¹ : inscrit(e) aux trois caisses sociales obligatoires auxquelles doit cotiser tout professionnel libéral : l'URSSAF, une Caisse retraite, une Caisse maladie.

Mes commentaires en cas de non inscription à ces trois caisses :

.....
.....
.....

¹ veuillez cocher la case concernée
² veuillez rayer les mentions inutiles

DECLARATION FISCALE PROFESSIONNELLE 2035

Je m'engage/nous nous engageons¹ :

A ce que ma déclaration 2035 et ses pièces annexes soient télétransmises à l'administration fiscale :

* par mon expert comptable et dans ce cas, je lui ai confié mandat pour ce faire² : [OUI] [NON]

* par AGaura et dans ce cas, je joins au présent dossier d'adhésion :

- un mandat établi au nom de l'Organisme Mixte de Gestion,
- une convention que nous adresserons à votre SIE.

Ce mandat sera valable pour toute la durée de mon adhésion à l'Organisme Mixte de Gestion, sauf si je décide de changer de mandataire dont je communiquerai alors les coordonnées à AGaura.

J'ai noté qu'en cas de mandat donné à AGaura, celui-ci ne concerne que la télétransmission de ma 2035 et ses pièces annexes, à l'exclusion de tous autres imprimés fiscaux : 2036, 2042, 2042 C, 2044, 2072...

MODALITES D'INSCRIPTION ET D'ENGAGEMENT A SUIVRE LES DISPOSITIONS EN VIGUEUR:

Je soussigné(e)³: NOM, PRENOM :

Nous soussigné(e)s³: RAISON SOCIALE et/ou SIGLE :

● **sollicite/sollicitons²** par la présente adhésion en qualité de membre adhérent(e) d'AGaura- à compter de :

■ de l'exercice : 20.... ou la période du :/...../20..... au/...../20.....³

Le renouvellement annuel de l'inscription s'effectuera par tacite reconduction. Toute demande de radiation sera effectuée par pli recommandé avec accusé de réception, soit dans les **15 jours** suivant la cessation d'activité, soit avant le **30 juin** de chaque année.

● **s'engage/nous engageons²** à respecter les obligations fixées par la **LOI n° 76-1232 du 29 décembre 1976, le Décret d'application n° 77-1519 du 31 décembre 1977, la Loi de Finances pour 2008, les dispositions statutaires de l'Organisme Mixte de Gestion ainsi que le Règlement Intérieur**

● **prends/prenons²** l'engagement de suivre les dispositions prévues à l'article 2 du décret n° 77-1520 du 31 décembre 1977 modifiées par la Loi de Finances de 1983 n° 82-1126 du 29 décembre 1982, à l'article 100 de la Loi de Finances de 1990, à l'article 9 de la Loi du 2 Août 2005-882, ainsi que celles prévues par les Statuts et le Règlement Intérieur, à savoir :

1. Tenir les documents prévus aux articles 99 et 101 bis du Code Général des Impôts conformément :
 - à l'un des plans comptables professionnels agréés par le Ministre de l'Economie et des Finances,
 - ou à la nomenclature fixée par l'arrêté du 30 janvier 1978 pour les professions n'ayant pas de plan comptable spécifique.
2. En ce qui concerne les **Recettes** : mentionner sur ces documents : **le détail des sommes reçues, l'identité du client*, le mode de règlement, et la nature des prestations fournies.**

(*) *Identité du client* : cette notion recouvre, conformément à la Réponse AUTHIE parue au JO du Sénat du 2 septembre 1982, et reprise par l'Instruction du 1^{er} décembre 1982 : "l'ensemble des informations permettant de s'assurer que telle personne ne pourra être confondue avec telle autre ; en conséquence, doivent être mentionnés le nom, le prénom usuel et l'adresse de l'intéressé."

Toutefois, lorsque les dispositions de l'article 378 du Code Pénal relatives au **secret professionnel** sont applicables, la nature des prestations fournies n'est pas mentionnée et ne peut faire l'objet de demande de renseignements de la part de l'Administration Fiscale. A l'égard des organismes tenus d'établir des relevés récapitulatifs par praticien en application de l'article 1994 du Code Général des Impôts, le droit de communication ne peut, en ce qui concerne la nature des prestations, porter que sur les mentions correspondant à la nomenclature générale des actes professionnels.

3. **Accepter** le règlement des **honoraires par carte bancaire ou par chèque** libellés dans tous les cas à mon/notre ordre et ne pas endosser ces chèques, sauf pour remise direct à l'encaissement.

4. **Inform** mes/nos clients de ma/notre qualité d'adhérent à un l'Organisme Mixte de Gestion si tel est le cas et de ces conséquences en ce qui concerne notamment l'acceptation du paiement des honoraires par chèques ou par carte bancaire. Les modalités de cette information ont été précisées par le décret N° 2016-1356 du 11/10/2016, dont le texte a été communiqué avec le présent dossier, et dont je reconnais/nous reconnaissons avoir pris connaissance.

5. Pour les membres des **professions de santé, inscrire** sur les feuilles de maladie ou de soins, conformément aux dispositions de l'article 1994 du Code Général des Impôts et du Décret n° 72-480 du 12 juin 1972, l'intégralité des honoraires effectivement perçus même s'ils peuvent que partiellement donner lieu à remboursement pour les assurés.

6. ² veuillez rayer les mentions inutiles

7. ³ veuillez compléter la ligne adéquate

6. Communiquer à l'OMG, préalablement à l'envoi aux Services des Impôts de la déclaration prévue à l'article 97 du Code Général des Impôts : **le montant du résultat, l'ensemble des données utilisées pour la détermination de ce résultat**, et en conséquence, **le double de la déclaration BNC certifiée conforme à l'original si envoi papier** ; ainsi que tous les documents d'accompagnement demandés et **notamment les éléments en matière de trésorerie**. **Nous vous informons qu'une procédure de transmission informatique sécurisée de ces éléments est mise à votre disposition sur notre site internet.**

7. Accepter les contrôles relatifs à la conformité de la déclaration 2035 avec la comptabilité. Ces contrôles sont diligentés par l'OMG, et peuvent avoir lieu soit au Siège de l'OMG, soit au lieu d'exercice de ma/notre profession.

Pour l'accomplissement des obligations définies dans les Statuts et le Règlement Intérieur, **produire**, en même temps que les documents prévus à l'article 8 du Règlement Intérieur, **la fiche de renseignements complémentaires** telle que définie par le Conseil d'Administration.

La présentation de cette fiche de renseignements complémentaires, purement informative, ne pourra avoir pour effet de me/nous dégager même partiellement de mes/nos obligations vis-à-vis de l'OMG ni de dispenser cette dernière des contrôles de conformité mentionnés au présent article ainsi que des examens de cohérence et de vraisemblance.

8. Autoriser de façon permanente l'OMG à communiquer à compter de l'année 2010 au SIE dont je relève un compte rendu annuel de mission qui me permettra de **bénéficier d'une réduction de trois à deux ans du délai de reprise en cas de contrôle fiscal**. Et plus généralement **d'observer les règles** et recommandations édictées par la réglementation en vigueur et de me/nous **conformer** aux décisions du Conseil d'Administration.

9. Noter que la cotisation est due pour la totalité de l'année fiscale à traiter et ceci quelle que soit la date de radiation à AGaura. Elle est prélevée automatiquement (hors année de démission de l'OMG).

Si d'éventuelles prestations complémentaires compatibles avec l'objet d'AGaura, défini par les Statuts, s'avèrent nécessaires, elles seront facturées par l'OMG en supplément de la cotisation selon des modalités dont je serai/nous serons préalablement informé(e)(s).

Toute cotisation ou somme due non réglée à la date limite fixée sera majorée des intérêts de retard et du remboursement des frais exposés, dans les conditions fixées par le Conseil d'Administration.

10. Informer l'OMG dans les **15 jours** par pli recommandé avec accusé de réception de tout changement relatif à ma/notre situation professionnelle (mode d'exercice, déménagement, changement de nom patronymique, dissolution de société, entrée ou départ de nouveaux associés, arrêt d'activité...).

④ reconnais/reconnaissons² avoir pris connaissance de l'article 3 du décret 77/1519 du 31 décembre 1977 et de l'article 8 (avant dernier et dernier alinéas) du Règlement Intérieur, qui stipulent respectivement :

"En cas de manquements graves et répétés aux recommandations prévues à l'article précédent, les adhérents de l'Organisme Mixte de Gestion seront exclus (*) dans les conditions fixées à l'article 8 du décret n° 77-1519 du 31 décembre 1977."

"En cas de manquements aux engagements ou obligations sus-énoncés, l'adhérent peut encourir une mise en garde, un blâme ou l'exclusion (*). Le cas échéant, la seconde infraction entraînera obligatoirement au minimum l'application de la sanction immédiatement supérieure.

Avant toute décision d'exclusion (*), l'adhérent sera mis en mesure de présenter sa défense sur les faits qui lui sont reprochés devant les Membres du Bureau de l'OMG. Dans tous les cas, la décision de sanction est prise par le Conseil d'Administration et notifiée à l'adhérent.

Reconnais/reconnaissons² qu'AGaura utilise mes données personnelles recueillies uniquement dans le cadre strict de la mission diligentée à l'organisme par la Direction Générale des Finances Publiques.

Le responsable du fichier est le Directeur de l'OMG. Le traitement des données est uniquement en lien avec la mission réglementaire de l'organisme. Vous avez le droit d'accès, de rectification, d'interrogation et d'opposition sur l'utilisation des données dans la limite réglementaire de la mission.

A le

Signature et cachet de l'adhérent(e) individuel(le)
précédés de la mention LU et APPROUVE³:

Signature et cachet de tous les associé(e)s et cachet de la
Société, précédés de la mention LU et APPROUVE³:

(*) **En cas d'exclusion pour non-respect des obligations (art.11 des Statuts), les revenus de l'adhérent pour l'année d'exclusion seront majorés de 25%**

² veuillez rayer les mentions inutiles

³ veuillez compléter la ligne adéquate

Edition 2018